



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maires

Question écrite n° 110734

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'information des maires et sur la nécessité de rencontres entre ces élus locaux et les syndicats de policiers. En effet, sans qu'il s'agisse d'une ingérence dans la hiérarchie policière, ces rencontres qui pourraient être annuelles, constitueraient une opportunité très intéressante d'échange avec les policiers pour mieux comprendre leur métier de terrain. De plus, ces rencontres permettraient une approche de solidarité concrète entre les municipalités et les fonctionnaires de police, pour solutionner différents problèmes de logement, de crèches et d'écoles, ou d'aides sociales qu'ils sont amenés à rencontrer. Ces rencontres mairies-syndicats pourraient s'inscrire notamment dans le cadre prochainement institutionnalisé des nouvelles compétences du maire comme nouveau pivot de la politique de prévention de la délinquance. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110734

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 2006, page 12076